

## **LA POLITIQUE D'ENTREPRISE DANS L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE**

**Intervention de M. Yves PIETRASANTA (VERTS/ALE),  
devant le Parlement Européen réuni à Strasbourg le 26.10.2000  
sur le rapport MONTFORT (AS - 0267/2000)**

Je tiens tout d'abord à féliciter notre collègue, Madame Elisabeth MONTFORT pour la qualité de son rapport relatif au programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise pour la période 2000-2005. Le soin qu'elle a apporté à l'étude des propositions et la concertation qu'elle a eu le souci de mettre en œuvre avec de nombreuses parties intéressées ont été un atout pour mieux définir et optimiser la mise en place de ce programme.

Je souhaite souligner ici un certain nombre de points forts qui nous préoccupent afin d'améliorer notre apport européen à l'entreprise dans cette nouvelle économie dite de la connaissance. Que pouvons-nous apporter de mieux pour l'Entreprise-Europe comme l'a appelée le président PRODI dans une récente intervention ?

1°/ Toute entreprise doit être prise en compte dans ce contexte. Bien sûr, il y a les très grosses entreprises, disons celles qui comportent plusieurs milliers de personnes. Pour celles-ci, nous devons prendre en compte non seulement ce qu'elles apportent dans le domaine de l'économie et du marché, les emplois et le profit qui en résultent mais aussi ce qu'elles apportent à la connaissance par leur soutien aux programmes de recherche appliquée et à la création et l'essaimage d'entreprises. Leur contact avec les laboratoires de recherche, souvent publics, permet d'abonder à n'en pas douter les crédits publics qui en ont souvent bien besoin et les découvertes. Il convient donc d'être attentifs à notre action positive dans ce sens.

Venons en aux PMI-PME et aux microentreprises. Celles-ci représentent 98 % de notre tissu économique. En elles réside le plus grand potentiel d'adaptation -je dirai que ce sont souvent de véritables " commandos " économiques- et d'innovation. Se trouvant en première ligne, très exposées aux risques inhérents à ces domaines, nous devons avoir pour elles une sollicitude particulière et veiller à des actions concrètes et bien assimilables par elles.

2°/ Je ne reviens pas sur les actions retenues dans le rapport et qui d'ailleurs résultent d'une évaluation faite l'année dernière. Vous constaterez cependant que l'on reprend quand même l'essentiel des thèmes anciens :

- simplification des formalités d'aides qui sont encore trop lourdes et je dirai même " étouffantes " pour elles,
- aide aux financements et au capital risque pour assurer une meilleure stabilité,
- aide à la recherche et aux nouvelles technologies,
- établissement d'un référentiel européen (procédure B ES),
- aide à la communication et à l'information...

Ces entreprises doivent être confortées dans leur environnement, qu'il soit géographique ou technologique. On doit favoriser leur action en développement

local, à partir des ressources locales tant matérielles qu'humaines, et leurs relations avec les collectivités locales.

Dans ce sens, nous devons aider non seulement les entreprises à structures classiques mais aussi celles qui sont à économie mixte et à économie solidaire, qui oeuvrent de plus en plus dans le sens d'une meilleure stabilité et de la création d'emplois.

3°/ Nous devons rechercher la " valeur ajoutée européenne ". On pourrait la trouver notamment par la mise en place d'un réseau européen, tant physique qu'électronique où chaque PMI pourrait entrer, s'informer et échanger les connaissances avec les mécanismes et l'éthique adéquates, et recueillir les meilleurs atouts que l'Union Européenne choisit de mettre en place pour leur soutien.

Il me paraît évident en effet qu'on ne peut admettre de tout gérer dans ce domaine depuis Bruxelles. Il nous faut mettre en place des actions de terrain, des délégations que nous pourrions maîtriser, tant la Commission que le Parlement ou le Conseil au niveau des régions comme l'a préconisé tout récemment le rapport MAJO.

Il faudrait choisir aussi certains thèmes d'intervention et on les trouvera facilement en particulier, dans la société de l'information, dans le développement durable dont il est beaucoup question et donc souvent dans les domaines de l'environnement, des technologies propres, des écotechnologies, des nouvelles énergies et des matériaux nouveaux... Ce réseau d'aide européen devrait labelliser un certain nombre de centres (comme les Euro Info Centres). Pour une PME-PMI, travailler avec un tel réseau labellisé européen pourrait sans toutefois l'empêcher quand la synergie existe, lui éviter d'avoir à constituer un consortium avec plusieurs entreprises de divers pays de l'union qui les amène souvent à faire une construction artificielle, à un dossier lourd et à de nombreuses complications.

Je souhaiterais vraiment que la commission mette en place un groupe de travail associant des parlementaires motivés sur ce sujet.

4°/ Enfin, je rappellerai qu'il faut prendre en compte les propositions

- de l'Espace Européen de la Recherche que nous mettons en chantier,
- parallèlement nous proposons de mettre en place un Espace Européen de l'Innovation et je suis reconnaissant à Madame le rapporteur d'avoir accepté d'inclure cette proposition dans son rapport,
- nous aurons à tenir compte des travaux issus du colloque " Science et gouvernance " qui s'est tenu la semaine dernière à Bruxelles sous l'égide du Centre de Prospective technologique de Séville ainsi que du suivi qui va en résulter car il y a de nombreuses interférences avec le sujet que nous traitons aujourd'hui.
- Enfin, je suis convaincu que le moment est venu pour nous aider dans nos choix et dans le suivi de nos actions, de créer au sein du Parlement Européen un véritable Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) comme il en existe dans les Parlements Nationaux et dont il serait le correspondant. Notre Présidente, Madame FONTAINE, nous demande aujourd'hui en tant que responsables du STOA d'adresser un message de soutien à l'EPTA (organisations spécialisées dans le domaine de l'Evaluation Technologique en Europe) fondé sous l'égide de notre collègue M. Enrique BARON-CRESPO qui se réunit à Berlin le 10 novembre prochain. Mais le STOA n'est pas vraiment l'organisme homologue et nous avons des propositions précises à faire à ce sujet.

Je vous remercie infiniment, Chers Collègues, pour votre attention.

Yves PIETRASANTA